



Ville de Bollène

CCAS.AZ/VM/CT
DEL_2025_02

SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU 11 DECEMBRE 2024

PROCÈS VERBAL
APPROBATION

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 FEVRIER 2025

page 1

L'an Deux Mille Vingt Cinq le vingt huit février à 9 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 21 février 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de réunion en Mairie de Bollène, en session ordinaire sous la présidence de Madame Myriam GUTIEREZ.

Présents : Mme GUTIEREZ, M. BLANC, Mme AUTRAN-BLANC, Mme GIANETTA, Mme BRISA, Mme DUMARCHER.

Absents excusés :

M. ZILIO représenté par Mme GUTIEREZ

M. BERNE représenté par Mme GIANETTA

Madame CALERO

Mme LAUNAIRE représentée par M. BLANC

Mme FROMENT représentée par Mme AUTRAN-BLANC

RAPPORTEUR : Madame Myriam GUTIEREZ

- **Vu** le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L2121-15 et L2121-23,
- **Vu** le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 11 décembre 2024,

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- Approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 11 décembre 2024.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

➔ **DECIDE** d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 11 décembre 2024.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



Mme Myriam GUTIEREZ,
Vice-Présidente du CCAS,



Mme Simone AUTRAN-BLANC,
Secrétaire de séance,